

DÉLIBÉRATION N° 06/2025

Mise en ligne le :

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Séance du 06 Mars 2025

DELIBERATION Nº 06/2025

Affichée le :

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni à l'Épicerie Sociale du CCAS, sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents: Mme CZURKA Maryline, M. PORTE Henri-Michel, Mme HAMOU THERREY Bernadette, M. OULIE Gérard, Mme RAFIA Kadija, MME THIBAUT Marie-Thérèse, Mme TOSAN Christine, Mme DESSI Judith, Mme RAGO Monique, Mme LIZEE Anne-Christine, Mme INFANTES Maryline, Mme REVOL Mylène

Absents excusés : M. GACHON Loïc, Mme DESCLOUX Odette

Absents : SAHUN Véronique, SANCHEZ Philippe, Mme RIOUL Françoise

C.A. en exercice: 17 Présents: 12 Votants: 13

Date de convocation : 25 février 2025

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaires de séance : Mme VILORIA Jocelyne, Directrice déléguée du CCAS et Rémy

BARGES directeur

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 12.

Le nombre de votants est arrêté à 13 voix.

OBJET : AUTORISATION D'ACHAT D'UNE BANQUE D'ACCUEIL POUR LE PÔLE ACCUEIL ET SOCIAL

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération N°13/09 du 19 février 2009 concernant l'amortissement.

Considérant que pour un besoin d'organisation, il convient d'acquérir une banque d'accueil pour le Pôle Accueil et social



République Française Liberté-Egalité-Fraternité Département des Bouches-du-Rhône

DÉLIBÉRATION N° 06/2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Considérant que la proposition tarifaire du fournisseur CONCEPT BUREAU est très compétitive

Considérant que les crédits afférents à cette dépense figureront à la section d'investissement 021, nature 21848, « Autre Matériel de bureau/ mobilier » du budget 2025 du CCAS. Ce matériel donnera lieu à amortissement à taux constant sur 10 ans la première annuité intervenant au 1er janvier 2026.

Après délibération, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE

La proposition tarifaire du fournisseur CONCEPT BUREAU pour l'acquisition d'une banque d'accueil pour les besoins du Pôle Accueil et social, pour un montant de 1608.01€ T.T.C. avec livraison et montage.

DIT

Que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2024.

AUTORISE

Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer la délibération et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme La Vice-Présidente

Marilyne CZURKA